Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quartier du Mont-d'Or à Lausanne : mise à l'enquête du classement de la partie est

Le Département des infrastructures met à l'enquête publique la décision de classement de la partie est du quartier du Mont-d'Or à Lausanne. L'objectif est d'assurer la sauvegarde et la conservation d'un ensemble comprenant une vingtaine de bâtiments présentant un intérêt historique et architectural, situés au chemin des Fleurettes, à l'avenue du Mont-d'Or et à l'avenue de Milan, dans leur partie orientale.

La mise à l'enquête du classement du quartier est du Mont-d'or se justifie par son intérêt historique et architectural. Elle répond également à la requête de onze propriétaires de villas du quartier qui, suite à la délivrance du permis de démolir deux bâtiments (Mont-d'Or 5 et 7) l'été dernier, avaient demandé au Département des infrastructures (DINF) de classer le quartier comme ensemble historique.

Le quartier n'ayant pas été pris en compte lors du recensement des ensembles construits de la ville de Lausanne, le DINF a mandaté un historien qui, dans une étude approfondie, a démontré l'intérêt historique du quartier. Les immeubles pris individuellement n'ont pas une valeur qui justifierait un classement, mais l'ensemble formant un tout cohérent mérite protection.

Destiné à une clientèle aisée, le quartier du Mont-d'Or a été édifié dès 1872 selon un plan d'ensemble issu d'un concours d'urbanisme. Sa partie orientale est construite en premier, à partir de 1880. Seize des immeubles qui la composent sont dus ou attribuables à Gustave Conod, architecte formé à Karlsruhe, Munich et Paris. Celui-ci a retenu le principe d'un plan-type utilisé pour la rangée des immeubles du chemin des Fleurettes et pour les villas individuelles entourées de jardins sises en contrebas, dont les façades déclinent deux des modèles en vogue à l'époque, le " chalet en pierres " et le " pavillon à la française ". Plus tardifs, les autres immeubles construits dans le quartier respectent soit l'architecture préexistante, soit la volumétrie de l'ensemble. Malgré quelques altérations mineures, la partie est du quartier du Mont-d'Or forme

donc un ensemble homogène de lotissement-jardin et le seul conservé à Lausanne.

L'enquête publique est ouverte du 3 avril au 2 mai 2004. Le dossier d'enquête, le rapport de l'expert mandaté par le DINF et le plan situant le périmètre qu'il est prévu de protéger peuvent être consultés à la Direction des travaux de la Ville de Lausanne. Ce plan est égalementdisponible à l'adresse www.vd.ch.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 avril 2004

DINF, M. Eric Teysseire, conservateur cantonal des monuments et des sites, tél. 021 316 73 33

Plan